



SOUDONS, FERMES!

Communauté des essais de l'Atelier Paysan

FAIRE MOUVEMENT POUR L'AUTONOMIE TECHNIQUE PAYSANNE, CHEZ VOUS, PARTOUT!

MANIFESTE POUR LA DÉFENSE DE L'AUTONOMIE PAYSANNE ET ALIMENTAIRE PAR LA DIFFUSION DES TECHNOLOGIES PAYSANNES APPROPRIÉES : Soudons, fermes !

Loin d'être un document interne et doctrinal, ce livret se veut allier des propositions de court et de moyen terme pour le développement de notre communauté d'essaim de l'Atelier Paysan. Au fil des années, nous constatons que notre alternative est impuissante à faire « mouvement » face à l'escalade technologique du complexe agro - industriel.

L'Atelier Paysan a su s'entourer de nombreux acteurs et actrices autour de l'ambition de Reprendre la terre aux machines s'organisant pour colporter ce projet politique, travailler le métal, ou concevoir des outils pour récupérer une certaine liberté dans la conduite de leurs itinéraires techniques. Ainsi, un réseau de

référénts locaux, de sociétaires et de partenaires s'est matérialisé pour construire des structures - relais à l'échelle locale.

L'ambition de l'essaimage décrit ici est de structurer ces collectifs en une communauté des essais via l'association de personnes morales Soudons, fermes !

Adhérer à Soudons, fermes ! est un acte d'engagement au service de la diffusion des technologies paysannes pour faire vivre et évoluer les communs de l'Atelier Paysan à l'échelle de son territoire. Il est aussi l'espace créatif qui permet de structurer le transfert des savoir et savoir - faire de la coopérative à ses essais, de voir encore plus loin.

Qui sommes - nous ? Des groupes locaux de l'Atelier Paysan, partout en France !

Nous sommes **Soudons, fermes !**, une coalition de structures visant l'organisation des communautés paysannes pour faire vivre les communs de l'Atelier Paysan en mutualisant les moyens d'actions pour l'autonomie technique. En tant qu'**association de personnes morales** nous nous sommes dotés des moyens solidaires pour engager une désescalade technologique sur les territoires et parcelles au service de l'autonomie paysanne et alimentaire.

Soudons, fermes ! rassemble des structures soutenues inscrites dans des dynamiques locales au service de l'agroécologie paysanne qui s'engagent à respecter la charte de l'association. Derrière les structures qui construisent la communauté des essais de l'Atelier Paysan, il y a des profils, des cultures politiques et des histoires plurielles d'acteurs et d'actrices des communautés paysannes diversifiés mais unis autour d'un projet commun.

Que dit la charte de l'association ?

1. **Soudons, fermes !** est une communauté autonome et réseau d'essais (ou de structures essayées) qui reconnaissent la SCIC L'Atelier Paysan comme structure d'essaimage, garante que le patrimoine de technologies paysannes innovées au sein de l'Atelier Paysan demeure un commun.
2. Les essais sont des personnes morales à but non lucratif, dans le sens de non enrichissement de personnes physiques. Leur adhésion à l'association **Soudons, fermes !** permet de les qualifier en tant qu'essaim pouvant se revendiquer de l'Atelier Paysan.
3. Dans tout ou partie de leur activité, les essais contribuent à organiser des actions autour des technologies paysannes et promouvoir la diffusion de savoirs et savoir-faire liés à la conception ascendante et l'auto-construction de matériel agricole (outils, machines, bâtiments agricoles) approprié à une agroécologie paysanne.
4. Les essais favorisent la coopération, l'entraide, la réappropriation et la transmission des savoirs et des savoir-faire. Les activités des essais s'appuient sur celles de l'Atelier Paysan, c'est-à-dire :
 - des projets de co-conception d'outils inspirés de la recherche et développement ascendante conduite par et pour les paysans et paysannes ;
 - la formation au travail du métal et le développement de la pédagogie de chantier ;
 - la mise en plan libre de ces outils et la logistique de la plateforme d'auto-construction ;
 - l'animation scientifique et le colportage politique pour la défense de l'agriculture paysanne ;
 - la logistique et l'achat-revente de technologies paysannes auto-construites.
5. Les essais mettent en commun et permettent un accès non contraint à l'ensemble des productions issues des travaux de recherche, d'ingénierie, d'animation et toute autre activité développé à l'Atelier Paysan.
6. Les essais s'insèrent localement dans des communautés paysannes et alimentaires. Les essais œuvrent localement pour garantir leur autonomie technique ainsi que celle des usagers et usagers des technologies appropriées.
7. Les essais soutiennent la défense des pratiques de l'agroécologie paysanne et de la démocratie alimentaire.
8. Dans tout ou une partie de leur contribution au réseau **Soudons, fermes !** les essais portent et abordent l'enjeu de la transformation sociale du modèle agricole dominant. Ils participent activement au développement et à la promotion de la communauté constituée autour de l'Atelier Paysan.

D'où venons - nous et quelles sont nos motivations ?

Force est de constater que l'outil agricole est un relatif impensé de la transformation agroécologique paysanne, l'Atelier Paysan s'est emparé de la question. La coopérative œuvre pour la généralisation de la compétence d'auto-construction et de réparation sur les fermes afin de réduire les dépendances techniques des fermes aux industriels.

Depuis plus de dix ans, l'Atelier Paysan a formé des centaines de paysans - soudeurs pour assurer la pérennité des fermes autonomes

et diversifiées grâce à la dotation et diffusion libre d'outils de travail et de technologies paysannes appropriées.

Le réseau des essais vise à les développer à l'échelle locale et assurer le transfert des compétences métier développées par la coopérative à des groupes à taille humaine, au plus près des fermes.

Ces structures réunies en association au sein de **Soudons, fermes !** depuis fin 2023 constituent un réseau national leur permettant de se renforcer les unes aux autres.

Comment y parvenir ?

Les essais qui composent **Soudons, fermes !** Développent sur leur territoire tout ou une partie de l'activité de l'Atelier Paysan par l'accès au pot commun et aux moyens mutualisés que la coopérative met à leur disposition.

Nous ne proposons pas de solutions clés en main, de modèles d'essais standards et reproductibles mais nous nous engageons à participer, documenter et faciliter des processus de co-apprentissage collectifs. Les moyens développés et partagés

par **Soudons, fermes !** sont un ensemble de ressources communes et d'activités au service de l'autonomisation technique des fermes.

Entrer dans notre communauté signifie s'engager dans un processus d'échange horizontal de savoirs et savoir-faire « entre pairs ». C'est aussi s'investir localement dans le projet global de la coalition : politiser la question technique pour transformer le modèle agricole et alimentaire industriel.

Une communauté d'essaims à faire émerger et à animer

S'organiser en réseau

L'Atelier Paysan s'engage dans un processus de formalisation et de mise à l'échelle de ses pratiques pour diffuser son projet technique et politique. Pour garantir l'autonomie technique des communautés paysannes, l'Atelier Paysan met à disposition son pot commun et des ressources partagées ainsi que des moyens humains et financiers pour l'impulsion du fonctionnement en réseau, jusqu'à que **Soudons, fermes!** se dote de ses moyens propres.

L'essaimage : en trois étapes

1. **L'émergence** d'essaims en projets : intervenir sur des territoires et révéler les potentiels d'action et d'essaimage au sein des communautés paysannes. L'Atelier Paysan finance et organise des journées d'animation pour réunir les paysannes et paysans volontaires pour faire émerger une dynamique locale. À l'issue de cette étape, le collectif ainsi constitué fixe les objectifs de

l'essaim « en projet » adaptés aux besoins locaux ayant trait à l'autonomie technique.

2. **L'accompagnement par l'Atelier Paysan** de ces essaims « en projet » à effectuer les actions concrètes et locales que les collectifs se sont eux-mêmes singulièrement fixés. La coopérative s'engage dans un suivi personnalisé de chaque essaim et dans la transmission des savoirs et savoir-faire nécessaires à la réalisation des actions locales, jusqu'à que le collectif se sente autonome dans le déploiement de ses activités et ambitions. L'essaim ainsi accompagné devient à l'issue de cette étape pleinement « en activité ».

3. **L'animation du réseau des essaims** en activités au sein du réseau associatif **Soudons, fermes!** se doit de développer un réseau d'essaims solidaire capable de se renforcer, de partager leurs réalités et bonnes pratiques à partir de témoignages et de transmission-action, d'animations de groupes de travail et d'espaces d'éducation populaire. Le réseau comptera une vingtaine d'essaims membres en 2026.

FAIRE MOUVEMENT... avec qui ?

Mailler le territoire

L'Atelier Paysan s'appuie sur ses différents partenaires et sur le réseau informel de ses usagères et usagers, inégalement déployé dans les territoires. La dynamique d'essaimage ne peut être envisagée en dehors d'une communauté paysanne pour défendre l'autonomie technique paysanne et alimentaire.

Toutes les composantes des communautés paysannes existantes sont conviées à la démarche :

- Paysans et paysannes usagères de l'Atelier Paysan
- Sociétaires impliqués et impliqués
- Militantes et militants des organismes de développement agricole et rural

- Artisan·es et artisans, partenaires techniques des paysannes et paysans
- Services agriculture et développement local des Communes, Intercommunalités et autres collectivités territoriales
- Services techniques des Chambres de l'agriculture
- Manufactures de proximité
- Membres de France tiers Lieux
- Les établissements d'enseignement agricole
- Toute structure soutenant l'autonomie paysanne et la démocratie alimentaire

DEVENIR UN ESSAIM DE L'ATELIER PAYSAN : DE L'ÉMERGENCE À L'ACTIVITÉ AUTONOME

La phase d'émergence

Les dynamiques d'émergences sont plurielles, singulières et territorialisées. La coopérative se propose de mettre en place dans chaque territoire une journée d'animations pour recenser les forces en présence et accompagner à l'esquisse de l'essaim. La première étape est de faire émerger un collectif qui rassemble les participantes et participants autour d'un projet technique et politique réalisable. À l'issue de cette étape le collectif informel se structure et devient un essaim en projet s'il a :

- identifié ses ressources internes pour le pilotage d'actions lui permettant d'élaborer un projet technique et politique de l'essaim sur la question de l'autonomie paysanne et alimentaire à l'échelle du territoire ;
- construit un calendrier d'actions et réparti les rôles entre membres du collectif informel
- maintenu un lien avec l'Atelier Paysan et les structures locales pour donner à voir quelles activités il a initié sur le territoire.

Le passage de cette étape est formalisé par un temps collectif durant lequel un « contrat » moral tripartite, entre l'Atelier Paysan, **Soudons, fermes!** et l'essaim est convenu lorsque l'essaim a :

- défini sa structuration juridique et déposé ses statuts ;
- pensé son modèle économique et les modes de gouvernance de la structure ;
- décliné le projet technique et politique en activités concrètes et fixé au préalable les objectifs, actions et résultats attendus correspondant à ce projet à échelle d'une année ;
- engagé des partenariats avec l'ensemble de la communauté paysanne pour rassembler les modalités et moyens de soutien locaux nécessaires ;
- formulé un prototype d'activité et engagé le dialogue avec l'Atelier Paysan pour convenir de ses besoins d'accompagnement

La structure locale ainsi émergée et structurée adhère donc, à cette étape, à **Soudons, fermes!** En qualité d'« essaim en projet ».

La phase d'accompagnement

- La structure essayée s'engageant moralement à jouer le jeu du fonctionnement en communauté, en particulier en respectant la Charte, l'Atelier Paysan s'engage en contrepartie à accompagner l'essai jusqu'à sa mise en activité en autonomie.
- L'accompagnement vise la montée en compétence de l'essai et à le doter des moyens pour développer son activité selon les connaissances, compétences, outils et réseaux qu'il souhaite développer. Ce parcours est spécifique puisque répondant au projet technique et politique de l'essai, singulier.

- La période estimée de l'accompagnement peut varier de 6 mois à un an, davantage.

Les compétences et savoir-faire de la coopérative seront transmis non au travers d'actions de formations mais par l'accompagnement de l'essai à réaliser des premières actions, dont il a lui-même exprimé la priorité.

La réalisation de l'action, avec l'aide et sous le regard de la coopérative, vaudra « qualification » du savoir transmis, pour cette action.

Pour illustration, voici quelques exemples d'actions à mener sous l'accompagnement de l'Atelier Paysan :

Missions Je souhaite...	Objectifs Je suis en capacité...	Attestations Je peux démontrer que...
Devenir une structure essaim de l'Atelier Paysan	De monter une structure essaim de l'Atelier Paysan	L'essai dispose d'une structure juridique qui répond aux critères de non-lucrativité et de gestion démocratique. L'essai dispose d'un budget prévisionnel, d'un plan de trésorerie et d'un budget d'investissement. L'essai projette son activité et dispose d'un calendrier d'exécution.
	De gérer une structure essaim de l'Atelier Paysan	
	D'animer une structure essaim de l'Atelier Paysan	
Animer une communauté paysanne	De recenser les sollicitations des usagers	L'essai connaît son territoire, ses enjeux et les acteurs du développement agricole et rural et dispose d'accords de partenariats.
	De m'inscrire dans le territoire	
	D'animer la communauté paysanne et celle des usagers	
Développer l'entraide directe	De développer un savoir-faire lié au bricolage paysan sur le territoire	L'essai développe des boucles de communication et de diffusion locales fonctionnelles pour mobiliser collectivement les ressources humaines et matérielles pour s'entraider / il dispose des outils et moyens d'organisation adaptés. L'essai dispose d'un plateau technique équipé et adapté à l'autoconstruction
	De développer un savoir-faire lié au réglages (outil/agronomie) sur le territoire	
	De faciliter l'accès à l'équipement et le partage de ressources / outils sur le territoire	
Innover de façon ascendante	D'accueillir une demande de co-conception d'outil et de rédiger un cahier des charges	L'essai contribue au processus de R&D ascendante et au pot commun et maîtrise la méthodologie et l'esprit de conception développé par l'Atelier Paysan. L'essai se dote des documents (techniques, juridiques...) adaptés pour développer les chantiers de prototypes et partager librement ces innovations
	De développer des chantiers de prototypage d'outil en employant la démarche de RD ascendante	
	De suivre la vie de l'outil et le faire évoluer en faisant vivre les communs	
Former à l'auto-construction	De monter une formation de l'Atelier Paysan	L'essai accueille, organise ou dispense des formations issues du catalogue l'Atelier Paysan. L'essai dispose des conditions matérielles pour accueillir les formations.
	D'accueillir une formation de l'Atelier Paysan	
	D'animer une formation de l'Atelier Paysan	
Diffuser l'approche par les technologies paysannes	De donner à voir la gamme d'outils via la démonstration d'outils	L'essai contribue au rayonnement du projet technique et politique de l'Atelier Paysan à l'échelle du territoire par les événements qu'il organise. L'essai dispose d'une programmation et d'un calendrier d'événements communicable
	De sensibiliser le public à la question de l'autonomie technique	
	D'être identifié comme ressources / référence locale sur l'auto-construction	
Se relier à la communauté de Soudons, fermes!	Participer à la vie associative de SF	L'essai est en capacité d'aider les autres essais de la communauté
	Nourrir le pot commun de l'Atelier Paysan	

Certaines actions d'accompagnement, par nature, seront effectuées en lien direct Atelier Paysan / essaim. D'autres nécessiteront la mise en place de formes de transmissions collectives, sur le site du siège national de l'Atelier Paysan ou à distance. D'autres pourront être prises en charge par d'autres essais, membres en activité de Soudons, fermes !

L'essai « en activité » : accueil au sein de la communauté et travail collectif

Arrivé au bout de sa feuille de route d'accompagnement, l'essai « en projet » ayant mené avec succès ses premières actions peut se

présenter solennellement au passage à « essaim en activité ».

La présentation du projet devant le CA de Soudons, fermes ! permettra d'inaugurer l'essai en activité. Sa capacité à participer à la vie associative de Soudons, fermes ! - en proposant ses ressources aux autres essais, alimenter le pot commun de l'Atelier Paysan - est la seule preuve d'autonomisation de ce dernier.

Il lui reviendra alors de déployer pleinement son activité locale, en lien actif avec la communauté des essais et l'Atelier Paysan.

Et pourquoi pas prendre sa part à l'accompagnement des dynamiques locales futures émergent sur d'autres territoires ?